

ATTESTATION DE TYPE Commission d'experts-typés de véhicules à moteur

Genre du véhicule Cation (Châssis)	Marque de fabrique K R U P P	Type "E L C H" - L 5,5 E 3 K 0	Modèle année 1956/57	Sérialisation No 1 9 9 5 / C						
Caractéristiques Désignation "L 5,5 E 3 K" à droite, sous le siège, sur plaquette du constructeur.										
Constructeur du châssis Friedrich KRUPP G.m.b.H., Motoren- und Kraftwagenfabrik, E S S E N (D)										
No frappé A l'avant, à droite sur face supérieure du longeron, vis-à-vis orifice remplissage d'huile au moteur.										
Marque du moteur KRUPP Carburant Mazout / Diesel										
No frappé A droite, à l'avant sur bloc-moteur, vers jauge d'huile de la pompe à injection, et s/plaquette constructeur.										
Cyl.	3	Alésage	115	Courses	140	CV-impôt	22,218	CV-frein	110	
Carrosserie: forme Cabine fermée normale										
Constructeur de la carrosserie Friedr. KRUPP G.m.b.H., ESSEN (D)										
Nombre de places: total 2 1) (Avant Milieu Arrière) Places debout -										
Siège arrière -										
Nombre de portes 2 Direction: position A gauche - Direction normale										
Type du moteur	D 3 4 4		Frein à pied		A air comprimé, système "KRUPP / WESTINGHOUSE", sur toutes les roues.					
Genre	En ligne		Frein à main		Mécanique, à serrage intérieur, à tringles, sur roues arrière.					
Position	A l'avant		Frein moteur		KRUPP frein s/compresseur (Décalage mécanique arbre à canes)					
Cylindrée	4 353 cm³		Frein remorque		Prise pr. freinage direct et indirect					
Temps	2	Refréd.	Eau		Genre de la transmission		Mécanique, à crabots		Nombre de vit. avant	5
Entraînement sur roues arrière										
Nombre d'axes 2 de roues 6										
Blowage différentiel Oui										
Vitesse: en 1 ^{re} vitesse 8 km/h., maxima 73,5 km/h.										
Phares: marque H E L L A 2)										
Tension de l'appareillage électrique 12 resp. 24 Volts										
Syst. antiblanchant Appoules Bilux à cuiller										
Indic. de direction: système Clignoteurs avec lampo-témoin										
Feux de position 2 dans les phares										
Emplacement AV = Sur les ailes (orange)										
AR = Combinés avec foux stop (orange)										
2 à l'extérieur des phares sur pare-chocs										
Pare bruyard -										
Essuie-glace 2 électriques										
Feu arrière 2 combinés, à gauche et à droite										
Avertisseur 1 électrique (1-ton)										
Catéoptre 2 à gauche et à droite										
Rétroviseur 2 à gauche et à droite, à l'ext. du vhc. latéral										
Fou stop 2 combinés, à gauche et à droite, orange										
Indicateur de vitesse -										
Eclairage du No de contrôle 1 combiné, à gauche										
Figurino de radiateur Marque de fabrique (3 anneaux entrelacés)										
Pare de recul -										
et baguette chromée sur capot doivent être enlevés.										

Poids en kg.		Avant	Arrière	Total	Dimensions		
Chassis	Capacité de charge du châssis	9.00 - 20 12 Ply	2.255	9.00 - 20 12 Ply	2.255	Dimensions	
Vida (crosses)	Capacité de charge du châssis	9.00 - 20 12 Ply	2.255	9.00 - 20 12 Ply	2.255	Dimensions	
Charges utiles occupant l'intérieur	Capacité de charge du châssis	9.00 - 20 12 Ply	2.255	9.00 - 20 12 Ply	2.255	Dimensions	
Poids total	Capacité de charge du châssis	9.00 - 20 12 Ply	2.255	9.00 - 20 12 Ply	2.255	Dimensions	
Poids max. garanti par le fabricant	Capacité de charge du châssis	9.00 - 20 12 Ply	2.255	9.00 - 20 12 Ply	2.255	Dimensions	
		Poids maximum garanti du train roulant		95		Poids en régime max. d'utilisation (1.950 t/min.)	
		Poids maximum garanti du train roulant		95		Poids en régime max. d'utilisation (1.950 t/min.)	
		Poids maximum garanti du train roulant		95		Poids en régime max. d'utilisation (1.950 t/min.)	

Dimensions extérieures en mm		Châssis avec cabine		Dimensions intérieures en mm	
Longueur avant	2.240	Longueur	1.415	Longueur	1.415
Longueur arrière	2.240	Longueur	-	Longueur	-
Hauteur	2.450	Longueur	-	Longueur	-
Empattement	4.300	Longueur	-	Longueur	-

OBSERVATIONS, MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS:
 1) Nombre de places: Sous la condition que le levier de c.v. soit coulé de 50 cm vers le siège du conducteur, il peut être accordé 3 places.
 2) Equipement: Il est modifié ou complété que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert con-

tonal lors de l'expertise d'immatriculation.
 Témoins d'usure: Les témoins d'usure d'origine rigides doivent être enlevés parce que dangereux; ils doivent être remplacés par des témoins en caoutchouc.
 Plaque aversive: Remarque: Ce type de vhc. étant livré en série avec crochet de remorquage, il doit être peint de la plaque aversive conformément.
 Office tuyau d'échappement: A gauche latéralement. Office doit être coupé en biais vers l'arrière.
 3) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser: a) 5 t pour ponts normaux, et b) 4,5 t pour ponts basculants, fourgons et carrosserie spéciales.

4) Bruit de l'échappement: Ircp fort. Il doit pas dépasser 50 phons. Dispositif d'échappement doit être amélioré.
 *) Type "K 5,5 E 3" avec empattement 3.950 mm, voir bordereau-type No. 1995 / A.
 *) Type "L 5,5 E 3" avec empattement 4.300 mm, voir bordereau-type No. 1995 / B.
 **) Diabète de braquage: Il doit pas dépasser 18 mètres. A contrôler lors de l'expertise d'immatriculation.